Rapport Cité de l'énergie

Ré-Audit de la Commune de Chancy

Chapitre 2: Demande de de renouvellement du label Cité de l'énergie®

Etabli le: 05.02.2015

La Commune de

Chancy

Représentée par l'adjoint au Maire

Xavier Beuchat

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

à nouveau le label Cité de l'énergie®

et demande au Forum European Energy Award e. V. de lui décerner

merci de choisir, soit le European Energy Award® gold
Forum European Energy Award e.V.

Représentant de la commune

Prénom Nom	Xavier Beuchat
Fonction	adjoint au Maire
Adresse	Route de Valleiry 4, case postale 45, 1284 Chancy
Téléphone / Fax	022 756 90 50/ 022 756 91 55
e-mail:	xbeuchat@gmail.com

Personne de contact de la Commune

Prénom Nom	idem ci-dessus
Fonction	saisir Fonction
Adresse	saisir Adresse
Téléphone / Fax	saisir Téléphone / Fax
e-mail	saisir e-mail

Plus d'informations

http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/(Page Energie de la Commune)

Conseillère Cité de l'énergie

Prénom Nom	Michelle Moser
Adresse	8 ch de Rieu, 1208 Genève
Téléphone / Fax	022 735 55 45 / 022 786 00 91
e-mail:	moser@bourquin-stencek.ch

merci de choisir

Prénom Nom	saisir Prénom / Nom
Fonction	saisir Fonction
Adresse	saisir Adresse
Téléphone / Fax	saisir Téléphone / Fax
e-mail:	saisir e-mail

Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	351.5 Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	175.75 Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	263 Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	**230.5 Pt.**	**66 %**

Potentiel de développement (engagement pour la reconnaissance Partenaire en processus) :

–	Nombre de points potentiels après mise en œuvre des Actions de base du programme de politique énergétique et surtout mise en œuvre du processus du label	500 Pt.	50 %
–	Nombre de points potentiels après mise en œuvre de toutes les actions planifiées du programme de politique énergétique	500 Pt.	50 %

Evolution et développement de la Commune en tant que Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %	Version Management Tool	Version Aide à l'évaluation
2000	Etat des lieux	500 Pt	200 Pt	40%		
2001	Reconnaissance partenaire en processus	500 Pt	205 Pt	41%		
2002	1er audit interne	Pt	225 Pt	%		
2010	Audit de certification	339.9 Pt	206 Pt	61%	V_2_5	24.04.2007
2015	1er ré-audit	351.5 Pt	230.5 Pt	66%	MT 1	2012
2013	2ème ré-audit	500 Pt	300 Pt	70%	V_3.2	2013
2014	3ème ré-audit	500 Pt	325 Pt	65%		
2014	4ème ré-audit	500 Pt	350 Pt	70%		

Slogan de la Cité de l'énergie
Le slogan existant de la Commune est (selon le Manuel des logos Cités de l'énergie) :
»Plus de confort avec moins d'énergies »

Bases pour l'évaluation

Objectifs de la politique énergétique (qualitatif et quantitatif, basés sur la vision communale, les objectifs de la législature, le concept énergétique, etc.)
Cf. Document des objectifs de politique énergétique

Principales activités pour les prochaines années (aspects originaux du programme de politique énergétique) :
Faire appel à un mandataire externe pour le suivi des bâtiments communaux, continuer les projets de construction avec un très haut pourcentage d'énergies renouvelables.